Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 18 (1960)

Heft: 3

Artikel: Problèmes que pose à longue échéance le marché suisse du travail

Autor: Kneschaurek, Francesco

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-135210

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Problèmes que pose à longue échéance le marché suisse du travail

Dr Francesco Kneschaurek
privat-docent
à l'Université commerciale de Saint-Gall

L'un des caractères marquants de la situation du marché du travail au cours de ces dernières années a sans aucun doute été la *pénurie aiguë de main-d'œuvre* qui s'est manifestée durant cette période. Tant dans l'industrie que dans l'artisanat, l'agriculture et les services, les difficultés de recrutement du personnel approprié se sont multipliées.

On a, en général, tendance à attribuer à la *haute conjoncture* de ces dernières années les difficultés croissantes auxquelles se heurte le recrutement de main-d'œuvre. Il me semble que cette explication ne permet pas de pénétrer jusqu'au cœur du problème. Au contraire, je suis même persuadé que *la pénurie de personnel n'est pas exclusivement une manifestation de la conjoncture,* qui disparaîtra d'elle-même tôt ou tard, notamment à la suite d'une régression économique. En réalité, nous avons affaire à un *problème qui continuera à nous préoccuper longtemps,* indépendamment des fluctuations économiques qui pourraient survenir.

Le processus d'évolution à longue échéance

Comme le soulignait M. Hummler, délégué du Conseil fédéral aux possibilités de travail, dans l'exposé très remarqué qu'il a fait vers la fin de l'an dernier, il serait opportun de bien se rendre compte qu'en marge des fluctuations du degré de l'activité économique et des tâches que ces fluctuations imposent à l'économie et à la politique, *il se poursuit une évolution à longue échéance dont l'importance est pour le moins aussi grande et qu'on nomme «évolution structurelle»*. Certes, les fluctuations économiques qui se traduisent par des accroissements et des fléchissements à court terme du degré de l'activité sont plus apparentes et frappent davantage l'attention que les mouvements structurels qui se développent à l'arrière-plan et sur une longue période. En outre, il est compréhensible que l'on ait accordé davantage d'attention, au cours de ces dernières décennies, à l'influence des mouvements ascensionnels et récessifs à court terme et, partant, à une politique «conjoncturelle», qu'à cette modification de notre structure économique qui s'opère en silence. « Mais si nous ne voulons pas, remarque M. Hummler, vivre au jour le jour, nous ne devons pas perdre de vue, en dépit des faits saillants qui captent nos regards, les événements plus importants qui se déroulent à l'arrière-plan. » Tout cela pour faire ressortir — nous le démontrerons encore — que cet « arrière-plan » peut influencer de manière décisive l'évolution de la conjoncture.

Considérons tout d'abord *l'évolution à longue échéance de notre économie nationale.* Elle est caractérisée par une succession de périodes d'expansion économique et de stagnation de grande envergure, les phases d'expansion étant toutefois de plus longue durée que

celles de stagnation, de telle sorte que la *direction générale de l'évolution (trend séculaire) tend nettement vers le haut*. En fait, on distingue les phases d'évolution suivantes:

1830-1870: Environ 40 ans d'expansion économique de longue durée avec un accroissement correspondant de la production et de l'emploi;

1870-1890: Relâchement de l'activité économique et arrêt temporaire du mouvement ascensionnel à long terme de l'activité;

Dès 1890: Reprise du processus de développement économique à long terme, qui se poursuit jusqu'à la fin des années mil neuf cent vingt;

1930-1945: Interruption du développement à long terme;

Dès 1945: Début d'une nouvelle période d'essor économique marquée par un accroissement correspondant de la production, de l'emploi et du revenu.

Les *mouvements de l'activité économique* s'inscrivent au-dessus et au-dessous de cette courbe de l'évolution à longue échéance. Les fluctuations de l'activité économique parviennent à imposer leur influence surtout durant les périodes où les forces d'expansion à long terme perdent rapidement de leur intensité. En revanche, l'influence de telles fluctuations se trouve reléguée dans l'ombre par les forces expansives en période de développement économique accéléré. Les fléchissements de l'activité qui se produisent à pareille époque n'ont guère de gravité et sont en outre relativement limités dans le temps. Ceci explique pourquoi notre économie est pour ainsi dire continuellement sous pression depuis la fin de la guerre. *L'influence des forces d'expansion à long terme a été si puissante que des fluctuations du degré de l'activité provoquées par la conjoncture n'ont pu déployer leurs effets.*

On pourrait objecter, quant à ce qui précède, qu'il n'est pas prouvé que le processus d'expansion qui s'est déclanché une fois la guerre terminée se poursuivra à l'avenir. Il faudrait donc, en premier lieu, apporter la preuve que nous continuons à nous trouver au seuil d'une période d'essor économique.

A cet égard, il convient de remarquer ce qui suit: nous avons appris à connaître au cours des temps les véritables forces qui régissent l'évolution économique à long terme. Ce sont en premier lieu:

1. Le progrès technique. Celui-ci détermine dans une large mesure l'évolution d'un des facteurs les plus importants de la conjoncture, à savoir les *investissements*. Une accélération du progrès technique, notamment l'introduction et l'application dans l'industrie de découvertes techniques ouvrant de nouvelles voies, entraîne un accroissement massif des investissements, dont l'influence s'étend à tous les domaines de l'activité et imprime de fortes impulsions au développement économique.

2. L'augmentation de la population. Celle-ci détermine l'évolution d'un autre facteur de la conjoncture, à savoir la *consommation*. Effectivement, l'accroissement de la population contraint l'économie à développer constamment sa production, ne serait-ce que pour assurer le niveau de bien-être déjà atteint à un nombre d'habitants qui ne cesse d'augmenter. Le revenu national moyen par habitant est actuellement en Suisse d'environ 5500 francs. Déjà pour ne pas descendre au-dessous de ce chiffre, nous sommes dans l'obligation, en présence d'un accroissement de la population de 40.000 âmes par an, d'augmenter chaque année notre revenu national de plus de 200 millions de francs. A cela vient s'ajouter le fait que tous, nous ne nous contentons pas des résultats atteints, mais cherchons à améliorer constamment nos conditions de vie. Si l'on veut continuer d'améliorer le standard de vie moyen de notre population dans la même mesure que ce fut le cas au cours des 50 dernières

années, *il faut obtenir chaque année, en sus des 200 millions dont il vient d'être question, une augmentation supplémentaire du rendement total de notre production nationale de 400-500 millions de francs!* Il est clair que cette *obligation de produire davantage* est d'autant plus forte que la population augmente dans de plus grandes proportions. Les périodes de fort accroissement de la population coïncident aussi, ordinairement, avec des périodes où l'activité économique s'intensifie.

3. Le développement du commerce international. Le développement économique des pays va d'ordinaire de pair avec une intensification des relations commerciales entre Etats. Il en résulte que le troisième élément moteur de la conjoncture, à savoir les *exportations,* s'en trouve influencé de manière décisive. Ce facteur, qui contribue à déterminer l'évolution économique à longue échéance, a une importance particulièrement grande dans un pays tel que la Suisse, dont l'économie est fortement orientée vers le commerce extérieur.

Le progrès technique, l'accroissement de la population et le commerce international constituent donc les trois forces exerçant une influence décisive sur l'évolution économique à longue échéance. L'histoire de l'économie montre qu'aussitôt que ces trois forces interviennent dans une plus large mesure, on peut compter sur un essor économique rapide et à long terme. L'influence de ces trois facteurs est-elle au contraire faible, l'activité économique aura plutôt tendance à accuser une stagnation de longue durée. Simultanément s'accroît, durant une telle phase, la *vulnérabilité* de l'économie nationale en question par rapport aux fluctuations de la conjoncture. Ces considérations se trouvent nettement confirmées par l'histoire de l'économie. Or, il me paraît important de relever qu'*actuellement toutes les conditions dont dépend la persistance du processus d'expansion à longue échéance se trouvent encore remplies.*

En voici les raisons:

Des *innovations techniques* révolutionnaires arrivent au stade des réalisations pratiques. Il suffit de penser à l'évolution qui s'est faite dans les domaines de la technique atomique, de la physique nucléaire, de l'électronique, des matières plastiques et de l'aéronautique. Le progrès technique n'a rien perdu de son dynamisme originel. Au contraire: l'application industrielle et commerciale de la plupart des innovations techniques (avec tous les investissements qui les accompagnent) doit encore être menée à chef. La *population* s'accroît à un rythme plus rapide que durant la période d'entre les deux guerres dernières dans tous les pays occidentaux. L'excédent des naissances est par exemple supérieur de 50 % en Suisse à celui qu'on a enregistré en moyenne de 1919 à 1939. Finalement, le processus de développement à longue échéance exerce également une influence expansive sur le *commerce international;* cette tendance est encore accentuée par les efforts faits en vue de réaliser l'*intégration économique de l'Europe* (zone de libre-échange, marché commun).

Nous nous trouvons donc, toujours du fait de l'accélération extraordinaire du développement technique, de la rapide augmentation de la population et du développement des relations commerciales internationales, dans une phase d'expansion économique à long terme. On *doit admettre que cette expansion se poursuivra,* sous réserve d'une troisième guerre mondiale qui détruirait tout — et nous devons en faire abstraction si nous voulons conserver son sens à notre activité sur les plans économique, social, politique et culturel!

En avançant ce qui précède, je ne désire nullement exclure la possibilité d'un fléchissement de l'activité économique. Mais ce qui est déterminant en l'occurrence, c'est que, grâce au concours des *forces d'expansion à longue échéance qui restent vives,* notre économie continuera à bénéficier d'un développement appréciable à long terme tant qu'une guerre mondiale n'éclate pas.

Développement économique et besoins de main-d'œuvre

Si la connaissance des rapports existant entre ces faits et ces influences revêt une telle importance pour nous, c'est parce qu'une économie jouissant d'un essor à longue échéance présuppose des *besoins de main-d'œuvre s'accroissant continuellement.* Une illustration typique de ce qui précède est l'évolution du nombre des personnes occupées durant la période d'expansion économique à long terme 1890-1930. Au cours de cette période, des possibilités supplémentaires de travail furent créées pour presque 650.000 personnes, bien que les possibilités d'emploi aient simultanément diminué dans l'agriculture, où le nombre de personnes exerçant une activité professionnelle s'abaissa d'approximativement 75.000 durant ce laps de temps. Les autres branches de la production — industrie, artisanat et services — arrivèrent donc à absorber environ 725.000 travailleurs supplémentaires au cours de cette période d'expansion. Cela correspond approximativement, en moyenne, à la création de 18.000 nouvelles places de travail par an. La période de 1930-1945 n'entraîna pour ainsi dire aucun accroissement des possibilités de travail. En revanche, dès que le processus d'expansion économique à long terme eut repris son cours, après la fin de la guerre, les besoins de main-d'œuvre redevinrent extraordinairement importants. Depuis 1945, le nombre des personnes occupées dans notre économie s'est accru de *plus de 350.000*; cela correspond en moyenne à la création de presque 30.000 nouvelles places de travail par an, bien que, durant la même période, le nombre des personnes exerçant une activité professionnelle dans l'agriculture ait diminué de 6-7000 par an. En considérant ces tendances, on en arrive à une première conclusion importante: nous ne pouvons, d'après l'évolution qu'accuse actuellement notre économie nationale, nous fonder d'emblée sur des besoins de main-d'œuvre donnés, restant plus ou moins stationnaires, mais *devons compter à longue échéance avec des besoins continuant de s'accroître.*

Les besoins de main-d'œuvre augmenteront en outre, ces années prochaines, pour les raisons évoquées plus loin.

Structure de la population et besoins de remplacement de la main-d'œuvre

Dans chaque secteur de l'économie naissent continuellement des besoins de remplacement de main-d'œuvre. Des travailleurs quittent sans cesse la vie professionnelle pour cause de décès, d'accident ou d'invalidité, ou en raison de leur âge; ils doivent être remplacés par de nouveaux travailleurs assurant la relève professionnelle. Ces besoins de remplacement dépendent de façon essentielle de la structure des effectifs des travailleurs quant à l'âge, et ne représentent donc *nullement une constante.* Ils augmentent notamment lorsque cette structure se trouve être sensiblement modifiée par un accroissement supérieur à la moyenne du nombre des personnes déjà agées au sein de l'effectif des travailleurs. En pareil cas, le nombre des personnes qui quittent la vie professionnelle augmente de plus en plus, de telle façon que les besoins de remplacement s'accroissent: c'est là un phénomène qui ne va pas sans poser des problèmes supplémentaires en ce qui concerne le recrutement de main-d'œuvre en période de pénurie chronique de personnel. Cette tendance à un *vieillissement croissant de la population active* se constate nettement en Suisse. Le nombre des jeunes travailleurs (personnes de moins de 25 ans exerçant une activité professionnelle) a diminué de *46.000* de 1930 à 1950 en ce qui concerne les *hommes.* En revanche, le nombre des travailleurs de sexe masculin d'un certain âge (plus de 50 ans), s'est accru de presque

100.000 au cours de la même période. Chez les femmes, ce processus de vieillissement de la main-d'œuvre se manifeste un peu moins fortement, mais n'en est pas moins important si l'on considère les chiffres absolus.

Ce vieillissement de la population active progressant à un rythme extraordinairement rapide et se renforçant encore au cours des prochains 10 ans a, sur le marché du travail, des conséquences dont l'importance est loin d'être négligeable; alors qu'au cours de la période s'étendant entre les deux guerres, on pouvait encore compter avec des besoins de remplacement représentant environ 2 % de l'effectif du personnel occupé dans l'économie, ces besoins atteignaient déjà 3 % à la fin de la seconde guerre mondiale; ils représenteront 4 % de l'effectif au cours des prochaines 10-15 années et dépasseront même ce taux selon toute probabilité. Cela signifie qu'il s'agira à l'avenir de recruter chaque année 60 à 80.000 travailleurs de plus uniquement pour remplacer le personnel quittant la vie professionnelle pour raison d'âge et maintenir les effectifs au même niveau! Il ne faut pas perdre de vue, en l'occurrence, que la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus qui continuent à exercer une activité professionnelle diminue extraordinairement vite par suite de l'extension prise par les institutions sociales (AVS, etc.). Chez les salariés surtout, il est probable que, ces années prochaines déjà, la plupart des personnes atteignant leur 65e année quitteront la vie professionnelle.

Réduction de la durée du travail et besoins de main-d'œuvre

Il convient finalement de mentionner que la réalisation des revendications croissantes des travailleurs dans le domaine social — il suffit de penser à la réduction de la durée du travail ou à l'augmentation de la durée des vacances, du temps de repos, etc. — accroîtra également les besoins de main-d'œuvre, surtout dans les *services* où la réduction de la durée de travail ne peut être compensée ou seulement dans une faible proportion par une augmentation de la productivité. Si l'on pense que déjà près de la *moitié de toutes les personnes exerçant une activité économique dans notre pays (à savoir plus d'un million de travailleurs) est occupée dans le secteur des services,* il ne faudrait pas sous-estimer les besoins supplémentaires de main-d'œuvre qu'entraînerait une réduction de la durée du travail. Ces besoins supplémentaires représenteraient vraisemblablement *plus de 20.000 travailleurs par an* dans le seul secteur des services en cas d'une réduction de 10 % de la durée du travail au cours de 4 ans.

Perspectives d'évolution des besoins

Les facteurs *structurels* mentionnés ont déjà joué un rôle décisif en déterminant l'augmentation rapide des besoins de main-d'œuvre au cours des dernières années; c'est un fait certain que *l'évolution future suivra exactement la même direction.*

D'après des estimations fort prudentes, notre économie enregistrera jusqu'en 1970 des besoins supplémentaires de l'ordre de *300-350.000 travailleurs.* Cela même si nous admettons que les possibilités de travail qu'offre l'agriculture continueront à diminuer, de telle manière que d'ici 1970 un surplus de 50 à 60.000 travailleurs qui auraient été précédemment occupés dans l'agriculture seront disponibles pour travailler dans d'autres secteurs de l'économie.

L'évolution se dessine d'une manière encore beaucoup plus accentuée en ce qui concerne le *personnel qualifié* (ingénieurs, techniciens, spécialistes de l'économie d'exploitation, personnel commercial spécialisé, ouvriers qualifiés, etc.). C'est un fait généralement connu qu'au cours des dernières décennies *l'emploi de personnel qualifié s'est accru proportionnellement beaucoup plus dans tous les domaines de l'économie que le degré général de l'emploi.* Typique à cet égard est la modification qu'a subie la structure de l'emploi entre 1941 et 1950, date des deux derniers recensements de la population. Le nombre total des personnes exerçant une activité professionnelle s'est accru durant ces dix ans de 8 % à peine, celui des employés de commerce de 28 %, celui du personnel technique de 41 % et, enfin, le nombre des techniciens et ingénieurs proprement dits de 46 %. Des modifications semblables se constatent au sein des *effectifs ouvriers.* Alors que le nombre total des ouvriers s'est accru de 4,5 % de 1941 à 1950, celui des ouvriers qualifiés a augmenté de 16 %; quant au nombre des ouvriers non qualifiés, il a diminué de 16 % au cours de la même époque. Les causes de ces transformations de la structure des effectifs d'ouvriers et d'employés occupés par notre économie sont faciles à déterminer:

1. L'industrialisation croissante, la mécanisation de plus en plus forte des entreprises et l'automatisation de plus en plus poussée du processus de production; les efforts faits par les entreprises industrielles pour rationaliser leur exploitation en perfectionnant la préparation du travail, en améliorant le système du travail à la tâche et celui des délais de fabrication, ainsi qu'en développant la planification; puis la mécanisation des travaux de bureau dans l'administration, le commerce, les banques et les assurances, l'intensification des travaux de recherches et de développement technique exigée par le rythme toujours plus rapide auquel progresse la technique, tous ces facteurs ont provoqué des besoins croissants de personnel technique, de personnel commercial spécialisé et d'ouvriers qualifiés.

2. A ces faits s'ajoute le développement de l'activité, supérieur à la moyenne, dans les branches de la production qui accusent les besoins relativement les plus importants de personnel qualifié (p. ex. la métallurgie et l'industrie des machines, le bâtiment et le génie civil, l'industrie chimique et d'autres branches encore « structurellement » favorisées par le développement économique).

Ce n'est pas faire preuve de manque de réalisme que d'admettre que ces tendances et, partant, les transformations qu'elles provoquent dans la structure des effectifs d'ouvriers et d'employés, se poursuivront pour le moins dans leurs proportions actuelles au cours des prochaines décennies. Dans ces conditions, l'effectif du personnel technique s'accroîtra d'environ 70.000 personnes, celui du personnel commercial d'approximativement 180.000 et le nombre des ouvriers qualifiés de 170.000 environ d'ici 1970. Dans l'ensemble, on aurait donc un surplus de besoins de personnel spécialisé atteignant 400-420.000 personnes. Or cela est beaucoup plus que les besoins de main-d'œuvre mentionnés plus haut!

Toutefois les résultats de ces estimations ne se contredisent nullement. La différence constatée montre plutôt que, non seulement *le personnel qui entrera désormais dans la vie économique devra être, pour la plus grande partie, formé de travailleurs qualifiés, mais qu'il faudra en outre donner à une certaine partie des effectifs actuellement occupés une formation supplémentaire (visant à former des ouvriers qualifiés, des employés spécialisés, des techniciens) pour faire face en quelque sorte aux besoins futurs de personnel spécialisé.* Cette dernière exigence est mise en évidence par le fait que l'effectif de *travailleurs non qualifiés*

diminuera non seulement de manière relative jusqu'en 1970, mais même de façon absolue, vraisemblablement de plus de 50.000. En d'autres termes, les possibilités de travail qu'offre ce secteur du marché de l'emploi diminueront de telle manière que les travailleurs non qualifiés devenus disponibles par suite de cette évolution devront, abstraction faite de ceux qui quitteront la vie économique pour raison d'âge, etc., *acquérir la formation voulue pour retrouver un emploi.*

Après avoir examiné la question des besoins de main-d'œuvre, nous passerons à l'offre de main-d'œuvre.

Evolution de l'offre de main-d'œuvre

Nous constaterons tout d'abord que l'offre de main-d'œuvre du pays — notamment celle du personnel spécialisé — n'a pas été en mesure de suivre l'évolution des besoins durant les années qui suivirent la guerre. Au contraire il s'est creusé au cours de ces années un fossé toujours plus large entre l'offre et la demande de main-d'œuvre sur le marché de l'emploi. Les raisons doivent en être recherchées, pour une large part, de nouveau dans le développement à long terme de l'économie suisse et dans les modifications de structure qui ont accompagné cette évolution.

Structure de la population et offre d'emploi

Il y a lieu tout d'abord de s'en rapporter aux modifications subies par la structure de notre population. *Le nombre des jeunes gens libérés des écoles*, qui assurent la relève professionnelle, a été sensiblement plus faible durant les années qui suivirent la guerre qu'au cours des années mil neuf cent vingt et mil neuf cent trente. Les jeunes gens ayant atteint leur seizième année avant 1956, étaient nés dans les années qui suivirent 1930, années marquées par une natalité spécialement basse. C'est ainsi que le nombre des jeunes gens libérés des écoles diminua de manière presque continue jusqu'en 1956. De 1953 à 1955, il a été en moyenne inférieur de 30.000 par an aux chiffres concernant les premières années qui suivirent 1920. A cela s'ajouta le vieillissement croissant de la population suisse: le nombre des personnes ayant quitté la vie économique pour raison d'âge s'est accru d'année en année.

Ces tendances marquées par l'évolution démographique se sont manifestement produites à une époque particulièrement critique. Alors que les effectifs des jeunes gens entrant dans la vie professionnelle diminuaient toujours plus, le nombre des travailleurs âgés quittant la vie économique n'a cessé de s'accroître sous l'influence du vieillissement de plus en plus sensible de la population. *Le potentiel disponible de personnes capables de travailler ne s'est accru que très lentement dans ces conditions, ne serait-ce que pour des raisons d'ordre démographique;* il n'a pas augmenté parallèlement à l'évolution des besoins de main-d'œuvre. C'est ainsi que les besoins généraux de l'économie suisse se sont accrus de 25 à 30.000 travailleurs par an en moyenne au cours des derniers 5 à 6 ans. En revanche, l'offre totale de main-d'œuvre du pays n'a accusé qu'un accroissement d'environ 10-12.000 personnes par an en raison des modifications subies par la structure de la population. *Un « découvert » de 15.000-18.000 travailleurs par année en est résulté.*

Evolution du revenu et offre de main-d'œuvre

Une autre cause de stagnation de l'offre de main-d'œuvre et plus particulièrement de personnel spécialisé réside dans l'évolution du revenu du travail et la tendance au *nivellement général des salaires et traitements*. Cette tendance, qui se constate de manière identique dans toutes les branches de notre économie, a malheureusement eu pour conséquence que le profit matériel que peut procurer l'exercice d'une activité spécialisée est apparu à beaucoup de jeunes gens en âge d'entrer dans la vie professionnelle comme n'étant pas en rapport avec les frais et la durée de la formation requise. Les *salaires initiaux relativement bas* qui sont payés au personnel spécialisé ont souvent déterminé les jeunes gens à choisir une activité qui leur a permis de gagner dès le début, sans longue période de formation professionnelle, tout autant sinon plus que des jeunes gens ayant fait un apprentissage ou des études. Finalement, il convient de mentionner l'influence des *formes de salaires* existant dans diverses branches de l'économie. Ainsi un ouvrier non qualifié travaillant aux pièces dans l'industrie arrive parfois à gagner davantage qu'un ouvrier spécialisé payé au mois. Des conditions semblables se rencontrent dans d'autres domaines de l'activité, par exemple dans la construction et l'hôtellerie.

Utilisation inappropriée des réserves de main-d'œuvre du pays

Il convient en terminant d'examiner encore, en corrélation avec ce qui précède, ce que je désirerais dénommer « l'utilisation inappropriée des réserves de main-d'œuvre du pays ».

Le *potentiel économique* de notre pays est concentré dans un nombre relativement faible de cantons et de communes n'occupant pas même le cinquième du territoire suisse. Environ la moitié de l'ensemble de la production industrielle de notre pays est confinée dans les 5 plus grandes villes. Ces cantons ne groupent pas moins de 65 % de l'ensemble de l'activité commerciale, bancaire et des sociétés d'assurances, 62 % de l'activité s'exerçant dans le domaine des services publics et privés, ainsi que presque 60 % de l'activité hôtelière. De même les établissements assurant la formation et le perfectionnement professionnels dans les domaines de l'industrie et de l'artisanat sont situés pour la plus grande partie dans les villes des régions fortement développées du point de vue économique. Or ce sont précisément ces villes et les cantons qui les entourent qui accusent les *excédents de naissances de beaucoup les plus bas de toute la Suisse*. Ces centres doivent donc recourir, pour s'assurer la main-d'œuvre nécessaire, aux travailleurs venant des autres régions du pays. Un tel *mouvement migratoire* a du reste toujours existé. *Il n'a cependant pas pu atténuer si peu que ce soit la pénurie de personnel spécialisé*. En effet, les familles paysannes ayant beaucoup d'enfants ne peuvent pas toujours, pour des raisons d'ordre financier, donner une formation plus complète à leurs enfants, tout d'abord parce que les possibilités de formation font défaut sur place et que les frais d'études au dehors sont trop élevés. En outre la plupart des familles d'agriculteurs ont besoin que leurs enfants commencent à gagner dès qu'ils ont atteint un certain âge. *C'est pourquoi la plus grande partie des jeunes gens de la campagne sont — presque forcément dirons-nous — absorbés par les entreprises de construction des environs*. Les salaires relativement élevés payés à la main-d'œuvre auxiliaire dans le bâtiment et le génie civil contribuent sensiblement à stimuler cette évolution.

Cette utilisation de la jeune main-d'œuvre captée « à la source » par les entreprises de construction a pris des dimensions tout simplement inquiétantes au cours de ces dernières années par suite du développement extraordinaire des travaux de construction de *centrales hydro-électriques*. Dans la mesure où les jeunes gens ne sont pas absorbés par l'industrie de la construction, ils cherchent généralement — faute de possibilités d'acquérir une formation professionnelle sur place — un emploi d'auxiliaire dans le voisinage de leur domicile. Ils y restent un certain temps, jusqu'à ce que les liens sociologiques qui les attachent à la terre et à la famille se relâchent; alors ils se dirigent vers les centres économiques du pays. Cette émigration vers les centres a lieu, toutefois, à un moment où un apprentissage ou une autre forme de perfectionnement professionnel n'entre plus guère en ligne de compte, notamment parce que les travailleurs en cause ont le plus souvent perdu la volonté d'acquérir une formation qualifiée. Cela a pour conséquence qu'il n'est même pas possible d'arriver à satisfaire, en recourant à l'engagement de personnel du pays, les besoins de main-d'œuvre qualifiée — besoins en eux-mêmes très limités — dans les régions économiquement sous-développées du pays. C'est pourquoi on est même forcé dans les régions campagnardes accusant les plus forts excédents de population, d'engager du personnel qualifié de l'« extérieur » pour satisfaire la plus grande partie des besoins, ce qui, en raison du manque catastrophique de main-d'œuvre spécialisée dans les grands centres économiques, n'est possible que dans une très faible mesure, ou est même impossible.

Dans ces conditions, *l'utilisation des réserves de main-d'œuvre du pays se trouve être absolument inadaptée aux besoins croissants de l'économie en main-d'œuvre spécialisée.*

Tous ces facteurs déterminant l'offre de main-d'œuvre procèdent manifestement de l'évolution à longue échéance de notre économie et des modifications de structure qui l'accompagnent. Ils doivent être, pour l'essentiel, rendus responsables du fossé toujours plus large qui s'est creusé, ces dernières années, entre l'offre et la demande de main-d'œuvre sur le marché du travail.

Le problème de la main-d'œuvre étrangère

Il a été possible, en quelque sorte, de combler jusqu'ici le « trou » dans l'offre de main-d'œuvre en recourant dans une proportion toujours plus forte à l'emploi de travailleurs étrangers. Divers motifs indiquent cependant *que nous en sommes arrivés à la limite supérieure en ce qui concerne le recrutement de main-d'œuvre étrangère ;* il semblerait même que ces possibilités de recrutement vont diminuer quant aux chiffres absolus des effectifs. Même la création d'une zone de libre-échange assurant le libre mouvement de la main-d'œuvre entre Etats membres n'y changerait pas grand-chose.

En premier lieu, tous les pays d'Europe occidentale subissent la même évolution démographique que la Suisse. Partout le chiffre de la population économiquement active ne s'accroît que très lentement, alors que partout le chiffre de la population non encore active ou, surtout, de la population n'exerçant plus d'activité économique augmente extraordinairement vite. Particulièrement frappant est l'exemple de l'Allemagne occidentale, qui était précédemment notre « fournisseur » le plus important de main-d'œuvre. La population active, âgée de 15 à 65 ans a augmenté d'environ 350.000 personnes par an jusqu'en 1955. Cette année déjà, l'augmentation en cause retombera à zéro, alors que la population totale continuera à s'accroître de 500.000 âmes par an. C'est là l'une des causes pour lesquelles même en Allemagne le manque de main-d'œuvre et surtout de personnel spécialisé augmente

constamment. Les suites des années de guerre qui ont empêché plusieurs classes de jeunes gens d'acquérir la formation professionnelle voulue et ont en outre fortement réduit l'effectif des travailleurs qualifiés, se font de plus en plus sentir. Ces années prochaines déjà, *l'Allemagne occidentale ne sera plus guère en mesure de nous fournir son contingent actuel de main-d'œuvre.* La même observation s'applique à l'Autriche et à la France. A cela s'ajoute le fait que la force d'« attraction » qu'exerce notre économie sur la main-d'œuvre étrangère diminue dans la mesure où l'industrie et l'artisanat des pays étrangers se développent — dans le cadre de l'expansion économique générale — et offrent des possibilités de travail toujours plus grandes à leur propre main-d'œuvre (ce qui n'était pas encore le cas il y a 2-3 ans).

A cet égard, on entend, il est vrai, exprimer l'opinion qu'il existe encore suffisamment de pays ayant de forts effectifs de main-d'œuvre « excédentaire ». On pense surtout en l'occurrence à l'Italie, qui dispose comme précédemment d'un fort potentiel inutilisé de main-d'œuvre que ce pays est disposé à fournir à d'autres Etats. Il est toutefois douteux que les excédents qui seront encore disponibles à l'avenir en Italie, excédents qui proviendront en grande partie de régions agricoles sous-développées et consisteront pour la plus grande part en travailleurs non qualifiés, puissent satisfaire les besoins de notre industrie et de notre artisanat. Nous ne devons pas perdre de vue à cet égard que les *possibilités d'emploi de la main-d'œuvre non qualifiée diminuent en chiffres absolus* dans le cadre du développement économique de notre pays.

Nous serons donc contraints, à l'avenir, de recourir dans de plus fortes proportions que jusqu'ici aux réserves de main-d'œuvre du pays.

Perspectives d'avenir et considérations finales

Il ne sera pas facile, dans ces conditions, d'assurer à notre économie continuant à bénéficier d'une expansion à longue échéance, toute la main-d'œuvre nécessaire, que ce soit du point de vue des *effectifs* ou de la *qualité*. Pour y arriver, il sera nécessaire de prendre des *mesures à longue échéance* — on pourrait aussi les nommer *mesures de politique structurelle* — qui viseraient surtout à *accroître l'offre de personnel spécialisé* et à faciliter l'adaptation de la structure des effectifs d'ouvriers et d'employés aux circonstances, à savoir en développant *la qualification* de cette main-d'œuvre.

Il est temps qu'en Suisse nous prenions dans ce domaine des mesures de large envergure. Nous devons non seulement développer les *écoles professionnelles et techniques* existantes, mais aussi en fonder de nouvelles, autant que possible dans toutes les régions du pays. Cela ne s'applique pas seulement à la *décentralisation des technicums* — domaine où l'on a réalisé d'appréciables progrès ces dernières années — mais dans une plus forte mesure encore à *la décentralisation des possibilités de formation et de perfectionnement dans les professions manuelles de l'industrie et de l'artisanat.* Nous ne devons nullement craindre en l'occurrence d'aller au-delà du but. Même si l'on accroissait de 50 % la capacité de nos écoles professionnelles et techniques, cela ne suffirait pas à rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande de personnel spécialisé sur le marché du travail.

Nous savons qu'à l'étranger d'énormes efforts ont été faits dans ce domaine. Je me bornerai à citer ici l'exemple de l'*Angleterre.* Il y a trois ans, le gouvernement a voté pour 1957, en sus des montants inscrits au budget, des crédits représentant environ 1,5 milliard de francs pour le développement des écoles professionnelles et techniques, ainsi que pour

l'amélioration du système des bourses et autres facilités d'études. Ce sacrifice serait, rapporté à nos conditions, d'environ *200 millions de francs*, et cela pour une seule année! Ce chiffre nous montre en tout cas l'ampleur des sacrifices consentis à l'étranger pour encourager le recrutement professionnel du personnel spécialisé. Par ailleurs, il importe, dans l'intérêt de nos contrées encore peu développées économiquement, et pour surmonter une pénurie chronique de main-d'œuvre qualifiée, de mieux tirer parti, en décentralisant les établissements de formation et de perfectionnement professionnels, du potentiel de jeunes gens intelligents et travailleurs qui n'ont pas été en mesure jusqu'ici d'acquérir la même formation que leurs camarades d'âge d'autres cantons ou régions plus favorisés.

*

* *

On pourrait peut-être penser que ces considérations portant sur de longues périodes de l'évolution du marché du travail ne sont pertinentes que pour expliquer l'évolution des conditions au cours d'une période passée. Mais il faudrait déjà une bonne part d'imagination et de présomption pour projeter une évolution passée dans le futur et, partant, d'en tirer des conclusions quant à la nécessité de prendre des mesures à longue échéance. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les événements de ces dernières années pour voir combien rapidement la situation politique et économique peut se modifier de manière absolument imprévisible. Tout essai de prévoir et d'établir des plans à longue échéance n'est-il donc pas d'emblée illusoire? Je ne le crois pas: à mon avis, il est même plus facile de mettre en évidence les lois présidant au développement économique et aux tendances d'évolution à longue échéance, que de faire des pronostics quant aux fluctuations à court terme de l'activité économique, fluctuations qui dépendent d'une multiplicité de facteurs de caractère passager et par conséquent difficiles à apprécier. N'est-il pas également plus facile de juger du caractère d'une personne et des modifications progressives qu'il subira que d'établir quand cette personne contractera de nouveau un refroidissement ou tombera malade de la grippe, ou quelle sera son humeur tel ou tel jour? Il en va de même pour l'économie d'un pays. *L'évolution à long terme d'une économie est étroitement liée à sa structure, dans une certaine mesure au caractère de cette économie.* Or des modifications de la structure ou du caractère de l'économie ne se produisent pas par bonds subits, mais peu à peu, à un rythme assez lent, qui est au reste relativement facile à reconnaître parce que les fluctuations économiques à court terme ne peuvent guère avoir de prise sur lui!

Nous tous — chefs d'entreprises, ouvriers, employés, fonctionnaires d'associations, fonctionnaires des services publics et économistes — sommes devenus beaucoup plus conscients de tout ce qui touche à la conjoncture économique. Les expériences encore très vivantes faites durant la crise des années trente, l'avalanche d'écrits publiés sur le phénomène de la conjoncture, la multiplication rapide d'instituts privés, mi-officiels et publics d'étude de l'activité économique, le nombre de plus en plus grand des questions touchant la conjoncture qui se posent dans la vie pratique, la publicité croissante faite autour de ces problèmes par la publication continuelle de rapports, de tests et de « courbes de température » ayant trait à l'activité économique, la vulgarisation de ces questions par la presse et la radio, la formation d'une opinion en matière de politique conjoncturelle dans toutes les classes de la société avec toutes les controverses que cela implique — bref tout cela nous a plongés dans une *psychose de la conjoncture* occupant une place toujours plus grande dans nos esprits, *psychose qui nous fait par trop perdre de vue les tendances tout aussi importantes qu'accuse notre économie en ce qui concerne son développement à long terme.* Plus

nous pensons à courte échéance, plus nous nous laissons exclusivement influencer par les mouvements à court terme de l'activité économique, d'autant plus vive sera notre réaction à la moindre modification de la situation économique. *Cette sensibilité accrue aux fluctuations économiques renforce, stimule même ce qu'il y a de prime-sautier dans les mesures que nous prenons et élargit par là-même le champ où s'exercent les réactions de masse qui arrivent, comme l'expérience le prouve, à donner plus d'ampleur aux fluctuations de la conjoncture.* Nous courons également le danger de perdre le sens des proportions réelles. Un fléchissement passager des cours de la bourse est ressenti — selon l'optique du moment — ainsi qu'un fléchissement à court terme des nouvelles commandes ou du chiffre d'affaires, comme une demi-catastrophe, voire une catastrophe. Il est sans doute (et fort malheureusement) possible que cette catastrophe née dans l'imagination se produise effectivement lorsque entreprises et autorités prennent leurs dispositions exclusivement d'après des perspectives à brève échéance et modifient ensuite fréquemment leurs décisions au fil des caprices de l'évolution à court terme. Nous contribuons ainsi — même inconsciemment — à élever à une puissance supérieure l'effet des fluctuations économiques.

Il s'agit donc, pour nous libérer de notre tendance à ne considérer les problèmes économiques que dans le court terme, de ne plus juger l'évolution économique de manière isolée mais de la *placer dans le cadre des tendances qu'accusent le développement et l'évolution à long terme de l'économie.* Ce n'est qu'en considérant l'évolution à long et à court termes de l'économie que nous obtiendrons une image fidèle de la réalité et que nous serons en mesure de prendre rationnellement des mesures et d'établir des plans en rapport avec l'objectif poursuivi. Ce n'est qu'ainsi que nous arriverons à pénétrer au cœur des problèmes et que nous pourrons contribuer à y apporter des solutions appropriées.

LES 10 PLUS GRANDES ENTREPRISES EUROPÉENNES
(d'après le chiffre d'affaires)

Sociétés	*Chiffre d'affaires*	*Actifs*	*Profits nets*
	(En millions de $)		
1. Royal Dutch Shell (anglo-hollandaise) . .	5343,9	8528,2	491,5
2. Unilever (anglo-hollandaise)	3721,1	2107,7	170,4
3. British Petroleum (anglaise)	1713,9	1785,3	177,4
4. Imperial Chemical Industries (anglaise) .	1423,8	2152,4	110,1
5. Nestlé (suisse)	1280,6	225,7	15,4
6. Philips Gloeilampenfabrieken (hollandaise)	1100,5	1235,7	92,3
7. Siemens (allemande)	866,2	692,2	23,1
8. Volkswagenwerke (allemande)	843,8	447,6	66,6
9. Alfred Krupp (allemande)	829,5	—	—
10. British Motor Corporation (anglaise) . . .	742,0	356,8	21,2

Les quatres premières sociétés européennes sont anglo-hollandaises ou anglaises; en revanche, la plus importante société d'Europe continentale, selon le critère du chiffre d'affaires, est suisse: Nestlé.

Source : Fortune and Financial Times du 27 juillet 1960.